

Le Monde Illustré

JOURNAL QUOTIDIEN DU MATIN

ABONNEMENTS: PAR ANNEE... 6.00... 1.00

ANNONCES: Première insertion... 0.10... 0.05

TELEGRAPHIE Parlement Federal CHAMBRE DES COMMUNES

La séance s'ouvre à 3 heures. M. AMYOT dépose un bill intitulé 'Acte établissant le vote obligatoire'.

En réponse au même, l'honorable M. FOSTER dit que la Commission du Havre de Québec doit au gouvernement dans le moment \$185,925 pour intérêts.

SEANCE DU SOIR A cause du programme de la séance, la discussion est abandonnée sur la motion de M. Jamieson et la chambre adopte le deuxième lecture des bills privés suivants:

bill comme inique, coûteux et compliqué. La dépense occasionnée au radio-dépense établissement s'élève à \$729,700 et pourtant il n'y a qu'une seule révision.

En réponse au même, l'honorable M. FOSTER dit que la Commission du Havre de Québec doit au gouvernement dans le moment \$185,925 pour intérêts.

M. AMYOT répond à M. Desjardins. Il dit que l'ensemble du principe fédéral est tout le contraire de celui que préconise le gouvernement.

M. WATSON répond à M. Daly. Il dit que le bill que la législature du Manitoba a voulu adopter était une copie presque fidèle de l'acte fédéral.

M. CHARLTON, critique longuement le bill du cens électoral et la composition des officiers réviseurs. Il accuse les officiers du bureau d'imprimerie de commettre des fraudes dans l'impression de ces listes et dit qu'il les demandera une enquête à ce sujet.

Après le discours de M. Charlton la chambre est appelée à voter. Voici le résultat du vote sur l'amendement de sir John Tompson: Pour—MM. Adams, Baker, Barnard, Bergeron, Bergin, Bowen, Burnham, Burns, Cameron (l'ancienne), Carignan, Carpenter, Caron (l'ancien), Chapleau, Cleveland, Coatsworth, Cochrane, Coburn, Corby, Costigan, Craig, Curran, Daly, Daoust, Davin, Davis, Devism, Desjardins, Desjardins (l'ancien), Deschênes, Desjardins (l'ancien), Dickie, Dugas, Dupont, Lyster, Earle, Fairbairn, Ferguson, (l'ancien), Foster, Fréchette, Gillies, Girouard, Gordon, Haggart, Hazen, Henderson, Hodgins, Hutchins, Ingram, Ives, Jamieson, Jones, Kauback, Kirkpatrick, Langevin (l'ancien), Larivière, Léger, Lépine, Lippé, MacDonald (Kings), Macdonald, (l'ancien), Macdonald, MacIntosh, McArthur, McCarthy, McDonald, (Victor), McDougall, (Pietou), McDougall (cap Breton), McGreevy, McKay, McKee, McLean, McLeen, McLeod, McNeil, Miller, Mara, Marshall, Masson, Miller, Mills, Annapolis, Monroff, Montague, O'Brien, Oumet, Patterson (Colchester), Pelletier, Poise, Poirer, Ross, (Lisgar), Ryan, Skinner, Sproule, Stairs, Stevenson, Tarte, Taylor, Temple, Thompson (l'ancien), Tisdale, Tupper, Tyndal, Wallace, Weldon, White, (Gardwell), Wood (Shenier), Wilmut, Wood (Brookville), Wood (Westmoreland)—112.

Forbes, Fraser, Fremont, Gauthier, Geoffroy, Gorman, Gibson, Gilmer, Godbout, Gibson, Guay, Hargrart, Harwood, Hymen, James, King, Landerkin, Lavergne, LeG, Legris, Lister, Macdonald (Huron), McGregor, McMillen, McMullen, Mignault, Mills (Hochwell), Monette, Mousseau, Mulock, Murray, Paterson (Brant), Perry, Prédoin, Froulx, Rider, Rinfret, Roward, Sanborn, Simple, Simard, Somerville, Sutherland, Trow, Truax, Vaillancourt, Watson, Welsh, Yeo.—85.

Avant pairés, 19: Sir John Macdonald avec l'honorable M. Laurier; M. Caribou avec M. Casey; M. Kenny avec M. Livingstone; M. Grandbois avec M. Scriver; sir D. Smith avec M. Alex Mackenzie; M. Ferguson (Leeds) avec M. Borden. L'amendement se trouve adopté par 27 de majorité.

La chambre vote ensuite sur la motion principale telle qu'amendée. Cette motion est adoptée par 113 voix contre 51, majorité de 62 voix. Dans ce dernier vote, M. Gorman, opposant, était absent lors que la question était posée et M. Lohrhard, qui était absent lors du premier vote, a pris part au second.

Un minut et vingt minutes la chambre s'ajourne.

Par le bill fédéral la préparation de ces listes a été confiée aux juges ou, dans les endroits où la chose n'est pas possible, à des hommes de loi de plusieurs années de pratique. Quant au coût de la préparation de ces listes, il n'a été élevé que sur la première révision. La dépense pour les révisions subséquentes sera infiniment moindre. Sir Thompson termine en proposant le renvoi du bill à six mois.

M. JILLIS dit en réponse que tout ce que le parti libéral veut, c'est que la préparation des listes électorales soit laissée entre les mains du peuple même et non pas placée sous le contrôle d'un officier fédéral.

M. Georges DESJARDINS (Hôtel) défend l'acte du cens électoral. Il dit que ce bill n'attaque en rien les droits provinciaux. Les listes dont il autorise la confection sont des listes non partiales pour les élections provinciales. Si l'on veut l'unification du pays, il faut un cens électoral uniforme pour l'élection des membres des Communes.

Parasite dangereux BLOOMINGTON, Ill., 20.—Les gadeliers dans les jardins des alentours sont infestés d'un insecte venimeux qui dévore tous les fruits verts.

Le tsarévitch TOKIO, 20.—Le tsarévitch vient de publier un essai dans lequel il déplore que l'attaque d'un agent de police indigne ait causé une telle injure au tsarévitch. Il promet que le coupable sera puni promptement, afin de ne pas détruire les bonnes relations d'amitié qui existent entre la Russie et le Japon.

Le malade d'Addison SAN FRANCISCO, 20.—George L. Sturtevant vient de mourir, dans la fleur de l'âge, de la maladie d'Addison. Sa peau est devenue noire comme celle d'un nègre.

MORTS CENT-DIX ANS MIDDLETON, Mass., 20.—Chs King vient de mourir en cette ville, à l'âge de 110 ans.

Quinze mois de répit Il y a quinze mois, j'avais la poitrine couverte de pustules. J'avais essayé plusieurs remèdes, mais sans pouvoir avoir de soulagement.

Chapeaux nouveaux Notre importation comprend des chapeaux anglais, français et américains, que nous avons reçus des meilleurs manufacturiers. Nous avons décidé de vendre nos chapeaux aux prix du gros.

EUROPE Pour la Sibirie LONDRES, 20.—Il y a 3,000 prisonniers en Russie qui attendent une température convenable pour être transportés en Sibirie.

Tués par des brigands ROMÉ, 20.—Des brigands ont tué le maître Sénor Segura qui était autrefois secrétaire de la nonciature à Madrid.

La Harve nationale DUBLIN, 20.—Une assemblée de la Harve nationale tenue ici hier, on annonce que les souscriptions reçues depuis quinze jours ne s'élevaient qu'à £61.

Le mariage national LISBONNE, 20.—On vient d'éviter à grand-peine que les troupes espagnoles en leur pays de leur soldo, le roi Charles a avancé de sa bourse l'argent nécessaire pour payer les gardes et les employés du palais.

Le mariage d'un prince allemand BERLIN, 20.—On vient d'apprendre que le mariage de la princesse de Saxe-Cobourg-Gotha, la fille de la visite de l'empereur Guillaume à Bonn. Le prince a manqué d'être tué dans les circonstances suivantes:

Chapeaux nouveaux Notre importation comprend des chapeaux anglais, français et américains, que nous avons reçus des meilleurs manufacturiers. Nous avons décidé de vendre nos chapeaux aux prix du gros.

EUROPE Pour la Sibirie LONDRES, 20.—Il y a 3,000 prisonniers en Russie qui attendent une température convenable pour être transportés en Sibirie.

EUROPE Pour la Sibirie LONDRES, 20.—Il y a 3,000 prisonniers en Russie qui attendent une température convenable pour être transportés en Sibirie.

St. Jacobs GUERIT PERMANEMMENT RHUMATISME SCIATIQUE MAL DE REINS TOUTES DOULEURS NEURALGIE

BOIS DE SCIAGE O. DUFRESNE JR. & FRERE 2388 Rue Notre-Dame

JOS. BROUSSEAU BOIS DE SCIAGE 1024, RUE SAINTE CATHERINE

A. HURTEAU & FRERES BOIS DE SCIAGE 92 Rue Sanguinet

HOTEL RIENDEAU (Ancien Hotel Saint-Nicholas) 53 et 60 PLACE JACQUES-CARTIER

HOTEL BALMORAL MONTREAL Nouvelle Administration. JAMES SMITH - Propriétaire

GLACIERES! GLACIERES! Sorbetières pour crème à la glace. Glacières en bois franc et autres.

BLANZY, POURE & CIE BOULOGNE SUR MER La plus importante fabrique de PLUMES METALLIQUES

THE NGRES-COUTELLIER SCHOOL OF LANGUAGES 207 St. James St.

WILLIAM EVANS MEDAILLE D'OR, PARIS, 1875. W. BAKER & Co.'s Breakfast Cocoa

J. N. LAMARCHE BELLEUR No 22, Rue Saint-Laurent

LA MAISON OWEN MCGARVEY & FILS Nos 1840 et 1836 rue Notre-Dame, est une des plus vieilles et des plus importantes de la ville.

DRAGÉES MEYNET D'EXTRAIT NATUREL DE FOIE DE MORUE

THE KEY TO HEALTH, BURDOCK BLOOD BITTERS Unlocks all the clogged avenues of the Bowels, Kidneys and Liver.

La Minerve

JOURNAL QUOTIDIEN DU MATIN Fondé en 1838

Imprimé et publié à Montréal, au No 1610, rue Notre-Dame, coin de la rue Saint-Jacques.

D. GARNIER, Gérant des annonces

Toutes communications devront être adressées à LA MINERVE, MONTREAL CANADA.

1610, rue Notre-Dame, coin de la rue Saint-Jacques.

CANADA MONTREAL, 21 MAI 1891

UN GRAND PROBLEME

Le baron Hirsch a passé sa vie à dépeupler les Egyptiens. Pourquoi ne consacrerait-il pas ces dépouilles à la délivrance des enfants d'Israël?

C'est ainsi que dans une phrase qui fait partie d'un grand article la Pall Mall Gazette annonce et explique l'œuvre qu'entreprend le riche banquier juif au profit de ses coreligionnaires de Russie.

Le journal de Londres est très sympathique à cette œuvre. Il rappelle que, quand les juifs de Russie allèrent se plaindre au comte Ignatieff des persécutions infligées par leurs coreligionnaires ils se comparèrent aux enfants d'Israël persécutés sur la terre d'Egypte.

« Si c'est ainsi, dit le général, pourquoi ne faites-vous pas l'exode? Où est votre Moïse. Je serais trop content de vous donner tout pouvoir pour conduire votre peuple à la terre de Chanaan. Pharaon ne voulait pas vous laisser partir. Au contraire, nous vous fournirons toutes les facilités. »

Pour la Pall Mall Gazette, le Moïse demandé par le général Ignatieff est trouvé: c'est le baron Hirsch. Il met 75,000,000 à la disposition de ses compatriotes de Russie. Voici, du reste, ce que le journal anglais raconte à ce sujet:

Le baron Hirsch a passé toute la semaine dernière à Paris entouré de ses conseillers les plus capables, discutant les voies et moyens par lesquels sa grande idée pourrait être la mieux réalisée.

Il est arrivé à une conclusion définitive. Trois millions sterling—75 millions de francs de sa fortune—sont mis par lui à part comme le commencement d'un fonds (de la souscription) destiné au rachat des juifs de la captivité—comme on peut justement appeler les Israélites de la Pologne et de l'Europe sud-orientale. Avec ce fonds il a décidé d'achever un grand espace dans une région inoccupée et de commencer à transporter là les juifs qui désirent quitter les maigres pots de chair de la Moscovie.

Mais, demandé M. Nemours Godard, dont nous ne faisons ici que résumer le magistral article publié récemment dans l'Univers, de Paris; où sera cette nouvelle terre de Chanaan rêvée par le baron Hirsch? Le Gaulois, qui pourrait être bien informé par M. Arthur Meyer, nous parlait il y a quelques jours d'une tranche de la Sibirie australe. Mais il nous semble que l'Autriche se plaint d'avoir trop de juifs. Et c'est par "milliers" que les familles juives quittent aujourd'hui la Russie.

Sera-ce en Amérique? Mais les Etats-Unis ont déjà commencé à prendre des précautions législatives contre l'immigration. Ils ont fermé leurs portes aux Chinois. Ils renvoient constamment les immigrants pauvres. Une commission du Sénat américain étudie précisément à l'heure actuelle le moyen d'élever une barrière sérieuse contre l'immigration. On ne pourra bientôt plus débarquer aux Etats-Unis sans produire un "certificat consulaire" attestant qu'on est de bonne vie et meurs et qu'on a de quoi vivre. Ce sera le bill Mackinley de l'immigration.

Se rejetera-t-on sur l'Angleterre? Mais l'Angleterre est déjà trop peuplée. D'ailleurs les juifs y arrivent maintenant au nombre de 5,000 selon les uns, de 15,000 selon les autres, par an.

En fait, dit une dépêche de Londres qu'on trouve à notre première page, l'Angleterre commence à s'alarmer du nombre de juifs qui sont dans la misère et qui arrivent dans ce pays. Le mouvement a pris une telle proportion qu'on l'appelle "l'invasion de l'Angleterre par les Hébreux."

En résumé, la Pall Mall Gazette espère que les autres princes d'Israël s'associeront au baron Hirsch, que l'œuvre de la rédemption inoccupée dont elle a besoin, et que cette solution tirera d'embras et la Russie qui ne veut pas de juifs et l'Angleterre qui en a assez.

Nous ne croyons pas, conclut l'éminent collaborateur de l'Univers, le problème aussi facile à résoudre que le pense la Pall Mall Gazette. La terre est petite. C'est une "orange", disait galement le comte de Maistre. On en fait si vite le tour aujourd'hui! Ceux qui ont leur bonne part d'orange y tiennent. Si feu Crémieux vivait encore, il proposerait peut-être l'Algérie ou la Cochinchine au baron Hirsch. Mais on ne lui laisserait pas aujourd'hui recommencer en grand ses expériences.

Quelle singulière chose tout de même pour cette fin de siècle innovatrice et aveugle que ce grand problème juif qui vient ainsi troubler les hommes d'Etat! On ne commence à lui voir d'autre solution possible que celle annoncée par l'Écriture: la rentrée en Palestine et en Asie où la nation "16-mois" du Christ retrouverait un patrie. Mais alors ce serait bientôt la fin des temps et il y aurait des signes dans le "soleil et dans les étoiles."

LES HOMARDS

Cette branche d'industrie vaut-elle la peine d'être protégée et conservée au Canada. Le Monitor océanien croit avoir trouvé la réponse à cette question dans les statistiques officielles.

La quantité de homards prise l'année dernière dans les provinces maritimes a été de 11,559,994 boîtes en conserves, et de 6,748 tonnes expédiés frais en vivant, le tout évalué à \$1,648,344.

Pour obtenir un tel résultat, il a été opéré 354 fabriques de conserves, faisant usage d'environ 550,000 trappes, donnant de l'emploi à 15,000 personnes, y compris les femmes et les enfants qui travaillent aux établissements de conserves.

Le tableau suivant détaille ces chiffres par provinces:

Table with 2 columns: Provinces, Valeur totale du homard. Rows: Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Ile du Prince-Edouard, Québec.

Le gouvernement prend la question de la protection des homards en considération, et avise aux meilleurs moyens de les conserver au moins, d'en retarder l'extinction aussi longtemps que possible.

Vu le grand nombre d'établissements parsemés sur l'énorme étendue du littoral de nos eaux maritimes, dit le Monitor, il est plus facile d'établir des règlements restrictifs, que de les mettre en force. Il est si aisé d'éloigner la loi, en mettant en botte immédiatement les homards pêchés illégalement, surtout dans des localités peu habitées, où le département des pêcheries se sent incapable, avec les fonds limités à sa disposition, d'imposer l'observation de ses lois en exerçant toute la restriction qu'exige la conservation de ces crustacés.

Diverses recommandations ayant été faites pour amender les règlements actuels ou en faire de nouveaux, le département crut bon de soumettre à ses différents inspecteurs, les propositions suivantes:

1. Prohibition générale du 15 juillet au 1er janvier, pendant la quelle il serait défendu de pêcher, mettre en boîte ou d'avoir en sa possession du homard, sans être passible de \$50 d'amende pour chaque offense, et d'une piastre pour chaque homard ainsi pris.

2. La division des côtes en trois districts, avant chacun une période limitée pour la mise en boîte de ces crustacés.

3. Durant le temps de la mise en boîte, nulle restriction ne serait imposée à l'égard de la longueur de ce poisson.

4. La possession, vente et usage des femelles chargées d'œufs seraient prohibés.

5. A l'exception de l'époque fixée dans le paragraphe 4, il serait défendu de pêcher des homards ayant moins de neuf onces de longueur.

On trouve à la page XXXII du rapport annuel des pêcheries, un résumé des réponses envoyées par les différents inspecteurs, après avoir consulté les intéressés de leurs districts respectifs.

L'inspecteur R. A. Chapman, de Moncton, fait rapport qu'après délibération, les principaux fabricants du Nouveau-Brunswick adoptèrent les résolutions suivantes:

Que déduction faite des pertes de temps occasionnées par les tempêtes, la saison de pêche, telle que proposée (du 15 juillet au 17 juillet), serait tout aussi courte, qu'elle le serait pas à une aussi importante industrie.

Que la protection actuelle semble suffisante, puisqu'il est constaté que la capture de deux millions de homards annuels excède celle de 1888.

Que la date de la mise en boîte dans ce district soit fixée du 1er mai au 15 juillet.

Que si la restriction spécifiant la longueur du homard était annulée, les fabricants et les pêcheurs s'engageraient à ne pas prendre de petits homards ni de femelles chargées d'œufs expédiés et de faire tout en leur pouvoir pour conserver et améliorer ce poisson. Tous s'accorderaient à demander que les lettres formant les trappes soient au moins séparées, de 1/2 pouce les unes des autres.

Que des incubateurs soient adaptés à certaines localités, afin de mettre en évidence la possibilité d'améliorer cette pêche par des moyens artificiels.

Il n'y a pas encore eu de changements d'adoption, mais peut être qu'il y en aura durant la présente session.

Le Progrès du Saguenay publie l'état des dépenses d'élections faites par sir Adolphe Caron et M. P. V. Savard durant l'élection fédérale du 5 mars 1891.

Dépenses de sir A. P. Caron, \$ 31,90 M. P. V. Savard, 1,069,41

Cet état est certifié par les agents respectifs des candidats.

Les vieilles provinces françaises ne retrouvent réellement le souvenir de leur autonomie disparue qu'à Paris. Sait-on, par exemple, que chaque semaine, des sermons en patois sont prononcés dans certaines églises de la capitale française.

Ainsi, nous voyons par le Petit Monitor que le dimanche 10 mai, à l'église de la mission Sainte-Rosalie, boulevard d'Italie, une messe française fut dite à l'intention des Alaotains-Lorrains. Des sermons en patois algérien, furent prêchés par les abbés Agan, Schuchard et Kreutzer. Le dimanche suivant, première communion des enfants originaires des provinces annexées.

Tous les mois aussi, le Père Rivain, jésuite, tient à Saint-Paul-Saint-Louis une réunion où il prend la parole en langue celtique.

ECHOS DU JOUR

Les journaux d'Angleterre annoncent que c'est l'Inconnu du zatchovitch qui a donné lieu à la tentative d'assassinat dont il a été victime au Japon.

Maintenant, à l'église Saint-Patrice d'Ottawa, le public chante à l'unisson. Au commencement des offices les livres sont distribués et les morceaux indiqués. L'effet est magnifique dit-on.

Le gouvernement fédéral a décidé d'isoler les trois chinois atteints de la lèpre, qui ont été découverts dans le quartier chinois de Victoria, Colombie Anglaise. Ils seront transportés dans l'île d'Arcy, sur la côte du pacifique.

Il paraît que le mariage de Mme O'Shea avec le leader du parti irlandais est aujourd'hui arrêté; il aura lieu dans la première quinzaine de juin. Cet événement aura une grande influence sur la destinée politique de M. Parnell, qui recouvrera auprès de beaucoup de gens l'autorité et la confiance que le procès de divorce de Mme O'Shea lui avait fait perdre.

Les officiers de l'Association Conservatrice de Manitoba ont convoqué une grande assemblée qui se réunira en convention à l'Hôtel de Ville de Winnipeg, le 17 juin prochain. Les 38 divisions électorales que compte la province devront envoyer cinq délégués chacune.

Cette convention a pour but l'organisation qui doit se faire en vue de la prochaine lutte électorale dans la province.

La fin d'une vilaine farce judiciaire. Le juge Van Brunt, de la cour suprême de New-York vient de rendre une ordonnance de non-lieu, en faveur de l'ex-conseiller municipal Robert de Lacy et des deux politiciens Billy Maloney et John Keenan, les trois derniers individus bien connus à Montréal qui restaient à juger à propos du scandale de la compagnie de tramways du Broadway.

Le gouvernement portugais vient de trouver un moyen assez original de se débarrasser avantageusement des ouvriers sans travail.

Il offre le passage gratuit à tous ceux d'entre eux qui voudraient aller s'établir dans les possessions portugaises de l'Afrique occidentale ou australe. De cette façon il diminue le nombre des malheureux de la métropole et peuple ses colonies.

250 ouvriers sans travail se sont déjà fait inscrire pour l'émigrer au africaine.

Les honorables MM. Kirkpatrick et J. Aldéric Oumet ont été assermentés comme membres du conseil privé. Cette haute marque de distinction conférée à nos deux derniers orateurs est considérée par tout le monde comme la récompense méritée de longs et fidèles services. C'est en même temps le premier pas de ces deux hommes remarquables entre tous à de plus hautes fonctions.

Un regard MM. Kirkpatrick et Oumet comme les deux "next coming men" du parti conservateur.

Un Canadien-Français actuellement à Paris et bien renseigné sur les pas et démarches des ministres provinciaux, vient d'écrire à un ami à Montréal que l'emprunt projeté de M. Mercier avait raté complètement.

Il paraît que les capitalistes exigent de plus grandes garanties que n'en offrait le Premier ministre.

On ajoute qu'à une prochaine session M. Mercier tâchera de se faire autoriser par la chambre à augmenter la somme de ces garanties et qu'après il reprendra sa chasse à l'emprunt.

M. Blaine, dit un journal de New-York, est malade, c'est un fait dont tout le monde est convaincu dans ce qui lui est le contraire, ce qui nous plus triste encore, qu'il a toutes les maladies, hypertrophie du cœur, affection des reins, gastralgie, etc.

Le fait est qu'il a des dispositions à l'hypocondrie, que la moindre indisposition lui fait voir tout en noir, et que les gens qui connaissent son tempérament le voient prendre le lit sans s'en alarmer tandis que lui est en proie aux plus vives inquiétudes. Quelques amis qui le voient s'impressionner ainsi parfois au point que les moindres contrariétés de la politique, très fréquentes depuis quelques temps, le jettent dans des trances qui le nervent et lui font voir sa fin prochaine, le verraient avec plaisir se retirer de la vie publique et s'efforcer sérieusement de l'y décider. Mais à ce sentiment naturel se mêle une petite comédie assez piquante. Ce ne sont pas seulement les amis de M. Blaine qui compatissent ainsi à ses peines; ce sont aussi ceux de M. Harrison, qui saisissent toutes les occasions, non pas sans doute pour aggraver les maux de M. Blaine, mais pour aggraver ses alarmes et le pousser à abandonner, dans l'intérêt de sa santé, la lutte pour la présidence qui lui porte au cerveau et le désespère.

On ne saurait dire ce qui adviendra, mais si la crise nerveuse à laquelle M. Blaine est en proie en ce moment continue encore quelques jours, il est possible qu'il abandonne la partie, et qu'il devienne évidemment la lettre, depuis longtemps annoncée, où il déclarera formellement qu'il ne consentira à aucun prix à faire concurrence à M. Harrison.

Le Manitoba nous apprend que les examens universitaires sont commencés de lundi dernier à Winnipeg. Les candidats sont plus nombreux que jamais auparavant; on en compte 185.

Le collège de Saint-Boniface est représenté par 14 élèves, le collège Saint-John, par 21, le collège Manitoba, par 68, le collège Wesley, par 23, le Winnipeg Collegiate Department, par 12, venant d'ailleurs, 15, les candidats pour prix Iabster, 22.

Il y en a 27 qui se présentent pour le dernier examen, 25 pour le second, 46 pour le premier et 41 pour l'examen préliminaire.

Il y en a 11 qui passent leurs examens en médecine, et 3 leurs examens en droit.

Voici les noms de ceux des élèves du collège de Saint-Boniface qui espèrent aux honneurs universitaires:

Dernier examen—MM. Roger Goulet, Wilfrid Jubinville et Joseph Samson.

Deuxième examen—MM. Joseph Dubuc, Gustave Jean et Alexandre LaRivière.

Premier examen—MM. Edmond Buron, Joseph Bernier, Joseph Clément et Fortunat Lévesque.

Préliminaires—MM. Joseph Trudel et Jean-Baptiste Beauparlant. Médecine—M. Joseph Ryan.

Nous avons confiance que nos jeunes amis, restant fidèles à leur passé et à celui de leurs aînés, obtiendront maintes couronnes. Ils ont nos meilleurs souhaits.

COMMUNICATION Rectification Monsieur le Rédacteur, Permettez-moi de vous dire que les renseignements qu'on a communiqué à la presse et que vous avez reproduits mardi sur l'assemblée générale des marguilliers, tenue dimanche dernier, manquent tout à fait d'exactitude et ont laissé dans l'esprit public une impression bien injuste. J'espère que vous accepterez volontiers la rectification que voici:

10. Ce n'est pas M. le curé Sentenne qui monta en chaire dimanche dernier, mais le Rev. M. Mare qui fit le prône et lit l'annonce convoquant l'assemblée générale des marguilliers. Il n'y a pas de "anciens et nouveaux marguilliers," car ce n'est qu'un lapsus linguae, parce que la vieille formule était toute écrite entre ses mains. Comme tous les marguilliers anciens et nouveaux, les marguilliers de cette année, ont été élus par les marguilliers, ils ont reçu des lettres d'invitation à domicile, l'omission ne saurait avoir aucune gravité.

20. L'assemblée de dimanche, par la résolution d'accepter la démission volontaire des trois marguilliers de l'œuvre a été votée par la majorité et le vote prépondérant de M. le curé n'a pas été nécessaire.

30. Le vote de six contre six n'était que sur un amendement ayant pour but de différer la décision, pour consulter des hommes compétents étrangers au bureau. Cette proposition de différer ne manqua pas de sagesse, mais elle fut rejetée par un état de choses regrettable. M. le curé, tout en admettant la bonne intention de l'amendement, est d'avis que les précédents rapportés dans le rapport, ajoutés à l'opinion des trois marguilliers démissionnaires eux-mêmes, trois membres des professions libérales, justifient l'assemblée générale de ne pas différer davantage. Ces motifs ont été examinés et ont été jugés légal de leur démarche avant de l'adopter; et il est difficile de croire qu'ils auraient offert leur démission et de demandé qu'elle fut acceptée, s'ils avaient eu cru que la loi permettait tout cela.

40. Il n'y a pas eu de discussion oratoire à l'assemblée de dimanche dernier. Le calme, la paix et le bon ton ont régné tout le temps. Plus tard, dans l'instance de la démission, il y eut des échanges de paroles, mais rien de plus que des échanges de paroles.

50. Ce n'est pas M. le curé qui a fait le prône, mais le Rev. M. Mare qui fit le prône et lit l'annonce convoquant l'assemblée générale des marguilliers. Il n'y a pas de "anciens et nouveaux marguilliers," car ce n'est qu'un lapsus linguae, parce que la vieille formule était toute écrite entre ses mains.

60. L'assemblée de dimanche, par la résolution d'accepter la démission volontaire des trois marguilliers de l'œuvre a été votée par la majorité et le vote prépondérant de M. le curé n'a pas été nécessaire.

70. Le vote de six contre six n'était que sur un amendement ayant pour but de différer la décision, pour consulter des hommes compétents étrangers au bureau. Cette proposition de différer ne manqua pas de sagesse, mais elle fut rejetée par un état de choses regrettable.

80. L'assemblée de dimanche, par la résolution d'accepter la démission volontaire des trois marguilliers de l'œuvre a été votée par la majorité et le vote prépondérant de M. le curé n'a pas été nécessaire.

90. Le vote de six contre six n'était que sur un amendement ayant pour but de différer la décision, pour consulter des hommes compétents étrangers au bureau. Cette proposition de différer ne manqua pas de sagesse, mais elle fut rejetée par un état de choses regrettable.

100. L'assemblée de dimanche, par la résolution d'accepter la démission volontaire des trois marguilliers de l'œuvre a été votée par la majorité et le vote prépondérant de M. le curé n'a pas été nécessaire.

110. Le vote de six contre six n'était que sur un amendement ayant pour but de différer la décision, pour consulter des hommes compétents étrangers au bureau. Cette proposition de différer ne manqua pas de sagesse, mais elle fut rejetée par un état de choses regrettable.

120. L'assemblée de dimanche, par la résolution d'accepter la démission volontaire des trois marguilliers de l'œuvre a été votée par la majorité et le vote prépondérant de M. le curé n'a pas été nécessaire.

130. Le vote de six contre six n'était que sur un amendement ayant pour but de différer la décision, pour consulter des hommes compétents étrangers au bureau. Cette proposition de différer ne manqua pas de sagesse, mais elle fut rejetée par un état de choses regrettable.

140. L'assemblée de dimanche, par la résolution d'accepter la démission volontaire des trois marguilliers de l'œuvre a été votée par la majorité et le vote prépondérant de M. le curé n'a pas été nécessaire.

150. Le vote de six contre six n'était que sur un amendement ayant pour but de différer la décision, pour consulter des hommes compétents étrangers au bureau. Cette proposition de différer ne manqua pas de sagesse, mais elle fut rejetée par un état de choses regrettable.

160. L'assemblée de dimanche, par la résolution d'accepter la démission volontaire des trois marguilliers de l'œuvre a été votée par la majorité et le vote prépondérant de M. le curé n'a pas été nécessaire.

fait toujours connaître l'emploi qu'il fait des deniers ainsi perçus. Nous comptons sur l'esprit de justice des journaux qui ont publié les accusations et les commentaires, et les prions de publier aussi les explications ci-dessus.

PLUSIEURS PRÉSENTS. Naissance Le 12 mai courant au No 8 rue Ouellet, Madame Adolphe Houler, une fille, baptisée Marie-Geneviève-Yves.

ON DEMANDE trois passeuses de lames à écrire deux ou trois lettres, au Richmond, au No 115, rue Saint-Jacques, chez M. E. J. Willett, Chaudronnier, etc. 211-4

PERSONNEL MADAME GERTRUDE ROMANDE Est incessamment prise de communiquer avec le Dr BARNARD, 18, Steung (suisse), Londres, Angleterre. 183-1m-1

Banque de Montréal AVIS est par le présent donné qu'un dividende de CINQ pour cent, pour le trimestre courant, formant une distribution totale de DIX pour cent pour l'année sur le capital payé de la banque, a été déclaré et qu'il sera payable à sa date de banque en cette ville et à ses succursales, le 25 mai prochain. Les livres de Transfert seront fermés le 17 au 31 mai prochain, les deux jours inclus.

Le 25 mai prochain, les deux jours inclus, les livres de Transfert des actions de la banque seront fermés le 17 au 31 mai prochain, les deux jours inclus.

Le 25 mai prochain, les deux jours inclus, les livres de Transfert des actions de la banque seront fermés le 17 au 31 mai prochain, les deux jours inclus.

Le 25 mai prochain, les deux jours inclus, les livres de Transfert des actions de la banque seront fermés le 17 au 31 mai prochain, les deux jours inclus.

Le 25 mai prochain, les deux jours inclus, les livres de Transfert des actions de la banque seront fermés le 17 au 31 mai prochain, les deux jours inclus.

Le 25 mai prochain, les deux jours inclus, les livres de Transfert des actions de la banque seront fermés le 17 au 31 mai prochain, les deux jours inclus.

Le 25 mai prochain, les deux jours inclus, les livres de Transfert des actions de la banque seront fermés le 17 au 31 mai prochain, les deux jours inclus.

Le 25 mai prochain, les deux jours inclus, les livres de Transfert des actions de la banque seront fermés le 17 au 31 mai prochain, les deux jours inclus.

Le 25 mai prochain, les deux jours inclus, les livres de Transfert des actions de la banque seront fermés le 17 au 31 mai prochain, les deux jours inclus.

Le 25 mai prochain, les deux jours inclus, les livres de Transfert des actions de la banque seront fermés le 17 au 31 mai prochain, les deux jours inclus.

Le 25 mai prochain, les deux jours inclus, les livres de Transfert des actions de la banque seront fermés le 17 au 31 mai prochain, les deux jours inclus.

Le 25 mai prochain, les deux jours inclus, les livres de Transfert des actions de la banque seront fermés le 17 au 31 mai prochain, les deux jours inclus.

Le 25 mai prochain, les deux jours inclus, les livres de Transfert des actions de la banque seront fermés le 17 au 31 mai prochain, les deux jours inclus.

Le 25 mai prochain, les deux jours inclus, les livres de Transfert des actions de la banque seront fermés le 17 au 31 mai prochain, les deux jours inclus.

Le 25 mai prochain, les deux jours inclus, les livres de Transfert des actions de la banque seront fermés le 17 au 31 mai prochain, les deux jours inclus.

Le 25 mai prochain, les deux jours inclus, les livres de Transfert des actions de la banque seront fermés le 17 au 31 mai prochain, les deux jours inclus.

Le 25 mai prochain, les deux jours inclus, les livres de Transfert des actions de la banque seront fermés le 17 au 31 mai prochain, les deux jours inclus.

Le 25 mai prochain, les deux jours inclus, les livres de Transfert des actions de la banque seront fermés le 17 au 31 mai prochain, les deux jours inclus.

Le 25 mai prochain, les deux jours inclus, les livres de Transfert des actions de la banque seront fermés le 17 au 31 mai prochain, les deux jours inclus.

Le 25 mai prochain, les deux jours inclus, les livres de Transfert des actions de la banque seront fermés le 17 au 31 mai prochain, les deux jours inclus.

Le 25 mai prochain, les deux jours inclus, les livres de Transfert des actions de la banque seront fermés le 17 au 31 mai prochain, les deux jours inclus.

Le 25 mai prochain, les deux jours inclus, les livres de Transfert des actions de la banque seront fermés le 17 au 31 mai prochain, les deux jours inclus.

Le 25 mai prochain, les deux jours inclus, les livres de Transfert des actions de la banque seront fermés le 17 au 31 mai prochain, les deux jours inclus.

GAUDET THEATRE & MUSIUM, 82 rue St-Laurent, W. H. BISTROT, directeur. Ouvert toute l'année. De 10 h jusqu'à 10 h 30 p.m. Entrée Générale 10 cents. Sièges réservés 6 à 10 cents extra.

Entrée Générale 10 cents. Sièges réservés 6 à 10 cents extra. Six représentations au théâtre par jour à 2 h, 3 h, 4 h, 5 h, 6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h. Tous les jeudis après-midi, les enfants de cet âge-dessus de 10 ans, admis pour 5 cents.

THEATRE -:- ROYAL BRAUNTON & JACOB, Propriétaires. Semaine commencent lundi, le 18 mai, après-midi à 2 heures; soirée à 8 heures. Le plus grand drame du jour.

"THE CLEMENCEAU CASE" Excellente compagnie, jolie décors, etc. Prix d'admission: 10, 20 et 30c, sièges réservés, 10c extra. Place aux loges de 2 à 5 h. Semaine suivante: WOMAN AGAIN ET WOMAN.

GRAND DERBY DE CARSLAKE \$75,000 1er cheval, 6 prix, \$10,000 chaque, \$18,000 de 2e à 6e, 1000 de 7e à 12e. 12000 de 13e à 15e, 1000 de 16e à 20e. 5000 de 21e à 25e. 1000 de 26e à 30e. 5000 de 31e à 35e. 1000 de 36e à 40e. 5000 de 41e à 45e. 1000 de 46e à 50e. 5000 de 51e à 55e. 1000 de 56e à 60e. 5000 de 61e à 65e. 1000 de 66e à 70e. 5000 de 71e à 75e. 1000 de 76e à 80e. 5000 de 81e à 85e. 1000 de 86e à 90e. 5000 de 91e à 95e. 1000 de 96e à 100e.

Académie d'Eserpime 1511-rue Notre-Dame-1511 COURS GRADUÉS Dirigés par M. D. LEGAULT, Professeur au Collège de Montréal.

COURS D'ESCRIME A l'Épée et au Sabre MERCREDI et VENDREDI, à 8 heures le soir. Au Pistolet et à la Carabine DIMANCHE APRÈS-MIDI de 1 à 6 heures. LEÇONS PARTICULIÈRES de Calligraphie et de Gymnastique de chambre à la suite ou en ville.

APPAREILS POUR RAMER ET NAGER PRIX MODÉRÉS. M. D. LEGAULT, Professeur, 1511 rue Notre-Dame.

APPAREILS POUR RAMER ET NAGER PRIX MODÉRÉS. M. D. LEGAULT, Professeur, 1511 rue Notre-Dame.

APPAREILS POUR RAMER ET NAGER PRIX MODÉRÉS. M. D. LEGAULT, Professeur, 1511 rue Notre-Dame.

APPAREILS POUR RAMER ET NAGER PRIX MODÉRÉS. M. D. LEGAULT, Professeur, 1511 rue Notre-Dame.

APPAREILS POUR RAMER ET NAGER PRIX MODÉRÉS. M. D. LEGAULT, Professeur, 1511 rue Notre-Dame.

APPAREILS POUR RAMER ET NAGER PRIX MODÉRÉS. M. D. LEGAULT, Professeur, 1511 rue Notre-Dame.

APPAREILS POUR RAMER ET NAGER PRIX MODÉRÉS. M. D. LEGAULT, Professeur, 1511 rue Notre-Dame.

APPAREILS POUR RAMER ET NAGER PRIX MODÉRÉS. M. D. LEGAULT, Professeur, 1511 rue Notre-Dame.

APPAREILS POUR RAMER ET NAGER PRIX MODÉRÉS. M. D. LEGAULT, Professeur, 1511 rue Notre-Dame.

APPAREILS POUR RAMER ET NAGER PRIX MODÉRÉS. M. D. LEGAULT, Professeur, 1511 rue Notre-Dame.

APPAREILS POUR RAMER ET NAGER PRIX MODÉRÉS. M. D. LEGAULT, Professeur, 1511 rue Notre-Dame.

APPAREILS POUR RAMER ET NAGER P

